



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 SION 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

LE TEMPLE III — CONSTRUCTION SATANIQUE

CHAPITRE XIX

Où Le Spiritisme Nous Mène

On voit les spirites se partager en deux directions, les uns se portant vers une explication scientifique, les autres vers une organisation religieuse. Le spiritisme s'efforce d'une part de se faire admettre par la science. Jusqu'à ces dernières années, les savants avaient refusé de s'occuper des phénomènes de l'ordre merveilleux. Il n'en est plus de même aujourd'hui...

Les démons qui sont de purs esprits ont, par leur nature même sur le monde des corps, une puissance bien supérieure à celle de l'homme. D'abord, l'objet de leurs connaissances est plus étendu : les forces qui se sont révélées à nous dans ces derniers temps, et celles dont on soupçonne en ce moment l'existence, leur ont toujours été connues. D'autre part, le pouvoir d'employer ces forces, de les faire servir aux desseins que l'intelligence se propose est aussi bien plus grand. Les plus grands génies ont même cru que le monde entier des corps est gouverné par les esprits. C'est la pensée d'Origène, de S. Augustin, de S. Grégoire, de S. Thomas. Bossuet dit : "Quand Dieu créa les purs esprits, autant il leur donna de part à son intelligence, autant en donna-t-il à son pouvoir ; et, en les soumettant eux-mêmes à sa volonté, il voulut, pour l'ordre du monde, que les natures corporelles fussent soumises à leurs volontés, selon les bornes qui leur seraient prescrites." Vous croirez peut-être, dit Bossuet, que leur ruine les a désarmés, et qu'étant tombés de si haut, ils n'ont pu conserver leurs forces entières. Désabusez-vous, chrétiens, tout est entier en eux, excepté leur justice et leur sainteté." En parlant ainsi Bossuet ne fait que répéter S. Jean Chrysostome. Lors donc que les savants viendraient à découvrir dans les phénomènes produits par le spiritisme l'action de forces naturelles, il n'en résulterait point nécessairement que la présence des démons doive en être écartée. Y a-t-il une intelligence qui intervient dans leur emploi ? Cette intelligence est-elle celle de l'homme ? Voilà ce qu'il faut se demander.

Indubitablement les spirites entrent fréquemment en rapport avec des intelligences. Interrogées, ces intelligences leur disent : "Nous sommes les âmes des trépassés". Nous disons : "Vous êtes les anges déchus, les démons."

Comme le constate Mgr Méric, les esprits évoqués font en ce moment de grands efforts pour donner aux spirites du monde entier ce

mot de ralliement : Haine à l'Eglise catholique, à l'éternelle ennemie qu'il faut détruire. Satan imprime par là, sur ceux qui se font siens, son caractère, le caractère de la Bête, comme dit l'Apôtre S. Jean. Quand on lit les revues et les ouvrages des chefs du mouvement spirite, on est frappé de l'extrême violence des sentiments de colère et de haine qu'ils manifestent contre le dogme catholique et contre l'Eglise, contre le clergé et contre la papauté. Ils cherchent à entraîner leurs disciples dans une campagne violente contre le catholicisme. Ils ne cessent de dire : Le catholicisme est fini ! Le catholicisme est mort ! Ils ne se contentent plus de propager les idées qui leur sont inculquées par les démons, ils veulent anéantir le catholicisme et lui substituer le spiritisme dans la conscience humaine et dans la société; en un mot fonder une religion nouvelle.(...)

"Le travail qui s'accomplit, dit un autre spirite, est le prélude d'une rénovation philosophique et morale qui embrassera le globe entier."

"Par le spiritisme, a dit au Congrès de 1900 le pasteur Beversluis, le christianisme sera consommé, mais non le christianisme des églises, des dogmes et des rites... Alors point de prêtres, point de contrainte de conscience ! Alors point de zéloteurs aveugles; point d'adoration de l'autorité d'un livre; point de confessionnalisme; point de système dogmatique; point d'infailibilité d'un homme ou d'un livre. Alors point de peur pour un Dieu cruel, point de médiation de saints entre Dieu et l'homme". Le pasteur appelle cela "un christianisme purifié et simplifié". Mais il n'avait qu'à prêter l'oreille à ce que d'autres ont dit et ce que disent les tables pour mieux savoir à quoi et à qui ce christianisme purifié et simplifié doit conduire.

Le Dr Gibar, dans son livre *Les Choses de l'autre Monde*, rapporte que, dans une séance chez M. Nus, la table dit : "La religion nouvelle transformera les voûtes du vieux monde catholique déjà ébranlées par les coups du protestantisme, de la philosophie et de la science". Cette transformation, c'est l'affranchissement de tous en toutes choses, surtout à l'égard de Dieu; c'est le libéralisme, c'est le démocratisme, et comme terme, c'est le règne de Satan .

C'est là que vient aboutir l'immense travail de dissolution religieuse dont ce livre expose les multiples agents. Il se poursuit depuis des siècles, partout et en tout, avec une véritable unité de plan qui décèle l'unité de direction. Cette direction, c'est Satan qui la donne et c'est pour lui, du moins dans ses intentions, que le travail se fait.

(à suivre)

Mgr DELASSUS "Le problème de l'heure présente"

Les humeurs d'Ariane ou pourquoi le célibat sacerdotal ?

Un dossier réalisé par M. l'abbé M. Simoulin

Je ne sais si vous connaissez Ariane et quelle est cette muse qui joue la fusée (pardon ! la futée) en devisant sur le célibat des prêtres dans un de ces journaux (1) que je ne lis jamais, mais vraiment elle a perdu le fil ! Car enfin que peut-elle savoir du prêtre, la douce enfant ? Que sait-elle des raisons pour lesquelles un homme voue à Dieu sa vie, son cœur et son corps ? Que sait-elle de ses combats et des victoires, de ses larmes et de ses joies ? Et comment ose-t-elle ne parler que des malheureux qui ont laissé se refroidir leur première ferveur, et ne pas dire un mot de tous ceux qui depuis deux mille années font l'honneur de l'Église par une vie exemplaire dans la fidélité à toute la vertu qu'ils ont promis de vivre pour être tout à Dieu ? Pourquoi ne sait-elle du prêtre que ce qu'il doit à sa nature, ce qui fait l'homme et le mâle... et comment ose-t-elle parler du prêtre sans dire un mot de Dieu, de Jésus-Christ ou de l'amour de Dieu, un seul mot sur la Messe, sur le sacrifice, sur la Croix ? Sait-elle seulement que cela existe, et que l'Église catholique est précisément le lieu où se retrouvent les êtres humains pour qui aimer veut dire autre chose qu'une affaire de bas-ventre ou même d'affectivité, de solitude ?

Pauvre Ariane ! Il est pourtant d'usage, dans les peuples sensés, de ne parler que des sujets que l'on connaît... à moins de ne les aborder que dans le but d'apprendre et d'être renseigné. Mais, non ! notre tendre Ariane nous affirme doctement, 1) le célibat des prêtres est né d'une demande populaire ! 2) On ne trouve aucun fondement évangélique dans cette démarche obligée. 3) pourquoi persister dans un engagement contre nature ? 4) pourquoi imposer une vie de souffrance et de solitude à des hommes qui, de toute évidence, ne peuvent l'assumer. Mais où donc a-t-elle pêché semblable évidence ? pour qui nous prend-elle ? Elle me paraît être le bien triste reflet de ce monde apeuré dans lequel nous sommes enfermés, ce monde d'impuissants véritables, devenus incapables d'ascensions intérieures, d'élévations profondes et qui se rassurent dans de fausses virilités. Ils n'ont plus d'autre gloire que leurs parties basses dans lesquelles ils ont enfermé tout leur honneur, les plus valeureux étant ceux qui savent s'y enfermer et s'y enfoncer avec plus

d'ingéniosité que les autres. Si c'est à cette aulne qu'elle juge le prêtre, je comprends que nous fassions figure de demeurés. Mais comment lui faire comprendre ce qu'elle ne peut pas comprendre ? «Nous ne prétendons pas faire comprendre les motifs du célibat ecclésiastique à qui ne sait pas ce qu'est la messe et le sacerdoce», écrivait un auteur en 1912. La question, hélas, n'est pas nouvelle. Mais le plus triste encore, et notre pauvre Ariane est bien excusable, est qu'il est des prêtres qui osent mettre la main à la sale besogne des pollueurs. Et puisqu'elle s'y réfère, comment ne pas nommer ce doux apôtre de la révolution qui se fait nommer l'abbé Pierre ? Je ne puis vous dire ici ce qu'en disait Mgr Lefebvre qui l'avait connu en Afrique, ni les raisons qui l'en ont fait expulser... mais je ne souffre pas qu'il s'instaure en juge suprême de ce que doit ou peut être le prêtre.

La vraie question n'est pas tant celle du célibat que celle de la chasteté, de la virginité choisie, voulue aimée pour devenir capable de n'aimer et servir que Dieu seul. La vraie question n'est pas au niveau de l'affectivité, de la souffrance ou de la solitude, mais au niveau de l'amour. «Caritas Christi urget nos» s'écriait Saint Paul. L'amour du Christ nous presse, et c'est la violence de cet amour qui saisit totalement un cœur, une vie, un être pour l'entraîner à la suite du Christ pour vivre, aimer, souffrir, sauver et mourir avec lui. Voilà le prêtre ! Personne ne lui impose le célibat, c'est lui qui le choisit parce qu'il a choisi de vivre «pour Dieu avec le Christ», et donc de demeurer vierge, chaste en vue de l'autel, en vue du monde éternel, en vue des réalités spirituelles, afin d'y communier totalement et en devenir médiateur et dispensateur au profit des hommes embourbés, dans la misère et le péché inhérents à tout l'ordre temporel.

L'ordre temporel est blessé, détérioré.

L'ordre éternel est immaculé... et c'est à lui que se livre le prêtre dans le don d'un amour absolu, afin de purifier l'ordre temporel, afin de l'éclairer, de le pacifier, de le délivrer et de lui rendre l'accès perdu à l'éternité de la vie. C'est parce qu'il aime les

hommes, ses frères, et parce qu'il a compris qu'il n'y a pour eux de salut qu'en Jésus-Christ, qu'il renonce librement à toutes les joies du monde, comme le Christ... pour racheter avec Lui. Et son cœur est tellement saisi par l'amour que ces renoncements n'en sont pas vraiment... il n'y songe pas. il ne s'y arrête pas, attentif uniquement à aimer avec chacune des fibres de son être. Et s'il en souffre parfois, il sait où il peut apaiser son tourment... il en connaît le vrai remède, l'unique solution : le Cœur du Christ qui a tant souffert pour nous délivrer de toutes les plus terribles souffrances, celles qui n'ont pas de fin.

Ainsi depuis les débuts de l'Église, il y a eu une pléiade de prêtres pour qui la chasteté est devenue une douce amie, exigeante, parfois crucifiante même. «La chasteté est l'épouse et la reine du prêtre» disait le P. de Chivré Cette épouse est librement choisie, nullement imposée. L'Église n'impose jamais le sacerdoce à qui ne le demande pas. Et les exigences de cette épouse ne sont nullement contre nature. Elles sont au-dessus de la nature, surnaturelles... mais non contre la nature. Pour être pleinement assumées dans la paix et la fidélité, elles n'attendent que la fidélité du prêtre à ses engagements et aux mesures de prudence et de vigilance que lui dicte l'Église, dont la loi est une aide plus qu'une contrainte.

Et il est doux au cœur du prêtre de choisir à nouveau chaque jour la chasteté comme une tendre compagne doucement aimée, pour refaire grâce à elle à l'objet de son premier amour, le Christ, l'hommage renouvelé d'un amour viril et mûri, d'un amour qui a su peu à peu tout conquérir de lui-même pour s'offrir totalement, se donner et se redonner chaque jour en y ajoutant une qualité nouvelle.

«Il en est qui se sont fait eunuques eux-mêmes pour le Royaume des Cieux. Que celui qui peut comprendre, comprenne.» Mt. XIX, 12.

1) Le Nouvelliste 26 janvier 1994
(Controverses N° 72 mars 1994)

Le célibat ecclésiastique

Un dossier réalisé par M. l'abbé M. Simoulin

Sur cette question, tout semble avoir été dit, avec plus ou moins de bonheur. Afin de ne pas m'égarer, j'ai relu dans la revue «Études» des 5 et 20 octobre 1912, un beau travail de M. H. Auffroy sur le Célibat des prêtres, dont je me contenterai de donner une synthèse.

La question devrait sembler fermée depuis longtemps. Mais elle sera sans cesse rouverte par la passion. Déjà saint Pie X (Encyclique Pascendi) avait noté la tendance de quelques modernistes à attaquer le célibat : «Au clergé, ils demandent de revenir à l'humilité et à la pauvreté antiques, et, quant à ses idées et son action, de les régler sur leurs principes. Il en est enfin qui, faisant écho à leurs maîtres protestants, désirent la suppression du célibat ecclésiastiques.»

1. La première loi écrite que nous connaissions, remonte aux environs de l'an 300 : c'est le canon XXXIII du Concile d'Elvire, qui prescrit à tous les clercs employés au service de l'autel de rompre leurs relations avec leurs épouses et de ne pas les rendre mères. A la fin du même siècle, le pape saint Sirice (384-399) s'efforce de faire prévaloir cette règle dans toute l'Église latine; dans le même sens agissent, après lui, saint Innocent Ier (401-417), saint Léon le Grand (440-461), et des conciles particuliers. Au temps de saint Grégoire le Grand (590-604), le droit commun de l'Occident est que les évêques, les prêtres, les diacres, peut-être même les sous-diacres doivent, s'ils sont mariés, vivre comme s'ils ne l'étaient pas, et, s'ils ne le sont pas, rester célibataires. Plus tard, on admit la nullité du mariage que tenterait de contracter un clerc in sacris, ce qui fut confirmé par le IIe Concile de Latran, en 1139 (cinquante-quatre ans après la mort du grand réformateur saint Grégoire VII, 1085). La discipline est dès lors fixée ; elle ne variera plus, en Occident.

L'Orient, par contre, n'a jamais connu l'obligation universelle d'une continence absolue ; et le Concile in Trullo, en 692, a fixé la discipline encore actuellement en vigueur dans les rites orientaux : interdiction de contracter mariage après réception du diaconat, mais ceux qui étaient mariés auparavant garderont leur femme ensuite et toujours. — çà et là cependant se sont manifestées, des tendances favorables à l'idéal romain. Le Concile syrien de Sciarfa, en 1888, prescrit «que le célibat, déjà observé par la plupart des prêtres de notre Église, soit désormais commun à tous.» Dix ans plus tard, le Concile copte d'Alexandrie décrète «qu'à l'avenir tous les candidats aux ordres majeurs devront être célibataires, selon l'ancienne discipline de l'Église d'Alexandrie et de toutes les autres Églises».

Cet appel des Orientaux à «l'ancienne discipline» est très significatif : pour eux aussi, c'est donc le retour au célibat qui sera le retour à la vraie tradition de leurs Églises. Au fait, les mêmes raisons d'ordre moral et surnaturel militent partout, en Orient

comme en Occident ; et le sens chrétien du peuple se prononçait en faveur du célibat, même dans l'Empire byzantin, puisque nous voyons un concile oriental (Gangres) protester contre le refus des fidèles d'assister à la messe des prêtres mariés. Saint Cyrille de Jérusalem dit déjà, au IVe siècle, que, pour être vraiment prêtre, il faut s'abstenir de la femme. Si l'idéal virginal a baissé en Orient au point de ne pouvoir s'y relever, c'est que l'influence des papes n'a cessé d'y baisser aussi jusqu'à la consommation du schisme : le clergé, à mesure qu'il relâchait les liens qui l'unissaient au Pape, se laissait de plus en plus enserrer et dominer par le pouvoir civil. Et le pouvoir civil ne favorisait pas le célibat, parce qu'il lui était tout autrement facile de domestiquer un clergé marié qu'un clergé vierge. — Mais l'idéal virginal a toujours été maintenu, même dans les Églises schismatiques, pour l'épiscopat, pour la plénitude du sacerdoce.

2. A ceux qui objectent que la continence, d'après l'Évangile, n'est que de conseil, et non de précepte : — Oui, parfaitement «Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le sein de leur mère, et il y a des eunuques qui ont été faits tels par les hommes, et il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus tels à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre, comprenne.» (Mt. XIX, 12). Aussi l'Église n'impose l'ordination à personne. Elle n'y admet que ceux qui y consentent librement, et à un âge où ils savent ce qu'ils font. Si d'aventure on conférait les Ordres sacrés à un enfant, l'ordination serait valide : l'enfant serait sous-diacre pour toujours, prêtre pour l'éternité, — mais non obligé à une chasteté perpétuelle : on le laisserait grandir jusqu'à seize ans ; à seize ans, on le mettrait en demeure d'opter : vie cléricale avec ses droits et devoirs (y compris le célibat), ou vie du monde avec faculté de se marier et corrélativement interdiction d'exercer les fonctions sacrées. — Même solution pour le jeune homme qui n'aurait consenti à son ordination que sous l'empire d'une crainte grave.

Pourquoi cette vie «hors nature» pour le clergé ? Parce que la chasteté est plus parfaite que le mariage, et que l'Église veut cette perfection pour ses prêtres.

La perfection, c'est d'aimer Dieu. L'homme sera d'autant plus parfait que cet amour dominera plus constamment son cœur et sa volonté. L'idéal ainsi serait de toujours penser, parler, agir sous l'influence de cette charité céleste : idéal qui ici-bas ne sera jamais réalisé intégralement ; cependant il faut y tendre.

Or, ce triomphe de la charité appelle la chasteté 1. comme préparation, 2. comme conséquence.

1. Comme préparation : le plus sûr moyen d'avancer dans l'amour, c'est d'écarter les obstacles

qui retarderaient ce progrès. Dieu est si bon, si beau, que notre cœur se fixerait spontanément en lui s'il ne s'en laissait détourner par les biens inférieurs. C'est l'attachement à la créature qui arrête l'élan vers le Créateur. Donc, il faut rompre les liens qui nous retiendraient en bas. Ces liens, ce sont d'abord les plaisirs des sens et du cœur : il faut donc s'en priver. Sans doute, il y a des exigences physiologiques (manger, dormir), des exigences morales aussi (devoirs de famille imposés par le IVe commandement de Dieu). Mais, pour ce qui est du mariage, rien de tel. Les désirs qui nous y poussent, qu'ils soient sensuels ou simplement sensibles, ne sont pas des ordres de la conscience : on peut, sans faute, leur résister. Se marier est un droit pour qui n'a pas déjà volontairement disposé de soi; ce n'est, en principe, un devoir pour personne, et le cœur résolu à réserver sa tendresse pour Dieu seul et pour les choses de Dieu renonce au mariage : «...Qui cum uxore est, sollicitus est quae sunt mundi, quomodo placeat uxori, et divisus est» — «Je voudrais que vous fussiez exempts de soucis. Celui qui est sans femme met sa sollicitude dans les choses du Seigneur, comment il plaira au Seigneur. Au contraire celui qui est avec une femme met sa sollicitude dans les choses du monde, comment il plaira à sa femme ; et il se trouvera ainsi partagé» (cf. I Cor., VII, 32-33 ; Saint Thomas IIa IIae, q. CLXXXVI, art. 4) ; Bossuet, Sermon pour une Profession, 14 sept. 1660 : «...Sicut aqua effusus sum— comme l'eau, je me suis répandu, et cette vive source d'amour, qui devait tendre tout entière au ciel, multipliée et divisée en tant de ruisseaux, se va perdre deçà delà dans la terre. Pour empêcher ce partage, la sainte virginité vient fermer le cœur, ut signaculum super cor tuum, comme un sceau sur ton cœur...».

2. Comme conséquence : aliment de la charité, la chasteté en est aussi le fruit. L'amour, ici-bas, vit de sacrifices, méprise pour l'objet aimé tous les biens qui ne sont pas lui. Aussi, dès qu'un souffle de grâce soulève une âme fervente au-dessus de la vulgarité, presque toujours il porte d'abord aux renoncements de la chasteté. Il y a eu des saints mariés ; mais leur vertu, à mesure qu'elle grandissait, cherchait à se dégager des joies nuptiales. Le sens catholique devine d'instinct ce qu'a défini le Concile de Trente : la continence vaut mieux que le mariage.

3. Donc, il ne faut pas s'étonner que l'Église impose à ses prêtres ce sacrifice, ce moyen de perfection. Le prêtre est le médiateur entre Dieu et le peuple (Saint Thomas, IIIa, q. XIII, art. 1) : ses rapports soit avec Dieu, soit avec le peuple, postulent le célibat : c'est l'état qui s'harmonise le mieux avec les exigences de sa mission.

Vis-à-vis de Dieu, le prêtre est l'homme de la prière, et la prière suppose une âme affranchie (autant que faire se peut) de la matière et de ses servitudes. La chasteté garantit cette libération. Saint

Paul approuve les époux qui se séparent ad tempus pour mieux vaquer à l'oraison, I Cor. VII, 5. Or, le prêtre, lui, doit prier tous les jours : «Si semper orandum, dit saint Jérôme, numquam ergo conjugio serviendum — S'il faut tous les jours prier, jamais donc il ne faut s'asservir aux liens du mariage.»

Le prêtre est surtout l'homme du sacrifice. Sa fonction principale est d'offrir le sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ ; il n'y portera qu'un cœur immolé : comme le montre le rituel de l'Ordination du Prêtre : «Initamini quod tractatis, quatenus mortis Dominicae mysterium celebrantes, mortificte membra vestra, etc. — Imiter le sacrifice que vous offrez ; en célébrant le mystère de la mort du Sauveur, cherchez à mortifier votre chair, etc...» ; et l'Ordination du Diacre : «Et quia comministri et cooperatore estis Corporis et Sanguinis Domini, estote ab omni illecebra carnis alieni — Comme vous devenez les coadjuteurs, les coopérateurs du sacrifice du corps et du sang du Sauveur, éloignez-vous de tout attrait de la chair». Même les ministres de l'Ancienne Loi, quand ils servaient au Temple, étaient astreints à la continence; et les Grecs d'aujourd'hui y astreignent leurs prêtres le samedi, pour les préparer à leur unique messe hebdomadaire du dimanche. Jésus voulut naître d'une Vierge : l'Église comprend-elle mal ses préférences quand elle ordonne à ceux qui reproduiront la maternité de Marie d'imiter quelque chose de son ineffable pureté ? « — Si notre Rédempteur a voulu naître d'un sein vierge et ne se confier qu'à un père nourricier vierge, et cela au temps de sa petite enfance, vagissant dans un berceau, demande saint Pierre Damien (De coelibatu sacerdotum, 3), à qui donc, dites-moi, veut-il confier son corps, maintenant qu'il règne, immense, dans les cieux ? »

Mysticisme ! dit-on. Et que met-on sous ce mot ? Si on appelle mystique tout sentiment plus haut que les sentiments naturels, toute doctrine qui dépasse la raison et qui exige la foi, oh ! d'accord. Nous ne prétendons pas faire comprendre les motifs du célibat ecclésiastique à qui ne sait pas ce que c'est que la messe et le sacerdoce. Mais si, par mysticisme, on entend l'exaltation, l'illusion, l'illumination, non pas ! Les convenances de la continence cléricale reposent sur des vérités dogmatiques certaines autant que sublimes..

Homme de Dieu, le prêtre est aussi homme des âmes. Or, le ministère des âmes, s'il veut être fécond, demande la chasteté. La confession surtout et la direction des consciences exigent une vénération filiale des pénitents : pareil sentiment ne peut naître et durer que si le prêtre apparaît au milieu de ses enfants spirituels comme meilleur qu'eux, plus grand qu'eux, plus rapproché de Dieu, dégagé des misères qui les appesantissent. L'expérience en est faite : en Orient, où à côté du clergé marié les fidèles ont à leur disposition le clergé missionnaire non marié, c'est à celui-ci qu'ils vont.

Le pasteur doit se dévouer au bien de son troupeau, donner sa vie même si les circonstances l'exigent : le fera-t-il du même cœur s'il a femme et enfants ? L'expérience, ici aussi, est faite : pendant la guerre de 1870, au cours d'une épidémie de variole qui sévissait sur un hôpital militaire des bords du

Rhin, l'aumônier protestant vient trouver l'aumônier catholique et le pria de se charger de ses varioleux à lui : « — Étant père de famille, je ne puis m'exposer en allant les voir. » Et l'expérience ici n'est que l'écho de la théorie : un des plus vénérés pasteurs protestants du XIXe siècle, Alexandre Vinet, a écrit, dans sa Théologie pastorale, ou théorie du ministère évangélique : « — Comment le pasteur ne serait-il pas d'abord pasteur de sa famille ? ...C'est une grave erreur de croire que la paroisse doit aller avant la famille. Pour le pasteur, comme pour tout autre homme, la famille est le premier intérêt. Si l'on ne veut pas admettre ceci, il est plus simple de ne pas se marier. »

Pasteur de sa famille ! Le prêtre marié le serait tous les jours, à toute heure; le pôle de ses pensées en serait déplacé, et son axe moral dévié. Quelle tentation de ne plus voir en ses fonctions sacrées qu'un métier dont on tire le rendement maximum !

M. Faguet a spirituellement écrit (en préface au roman de Jules Pravioux : «Un vieux célibataire») :

«L'affaire importante, ici, c'est la diminution de l'autorité morale du prêtre... Le pasteur protestant, le prêtre de l'Église grecque est le plus souvent un très honnête homme, parfaitement digne de respect, d'estime et de confiance; mais ce n'est, en somme, pour ses fidèles, que quelque chose comme un magistrat ou un professeur. C'est un égal, qui le prétoire fermé, ou le collège, ou le temple, trouve chez lui les mêmes misères, les mêmes petits soucis personnels, et les mêmes sottises que M. le pharmacien ou M. le quincaillier. Le prêtre catholique lui, est toujours prêtre à quelque moment des vingt-quatre heures qu'on le rencontre ou qu'on le réclame... Il n'a pas une part de sa vie pour ses fonctions et une autre qu'il se réserve et où il ne faut pas aller jeter les yeux. Il n'a pas une vie officielle et une vie privée. On ne doit pas, en lui, distinguer le prêtre et l'homme, et il n'a pas des moments pour être homme et des moments pour être prêtre. Il est prêtre tout le temps que Dieu fait, en tout temps et en tout lieu...Voilà ce qu'on a obtenu en décrétant qu'il n'aurait pas de femme...»

On objecte que la continence est moralement impossible. Mais ceux qui parlent ainsi, font abstraction de la grâce, et se placent à un point de vue purement naturel. De ce point de vue-là nous leur accorderons ce qu'ils voudront. Pour nous, la chasteté est affaire de grâce; et cette grâce, jamais le Seigneur ne la refuse à ses prêtres qui la lui demandent sincèrement. Il leur a donné pour les y préparer, la formation du Séminaire; il leur donne la loi du Bréviaire ; et il leur donne surtout l'Eucharistie, qui est le centre d'où rayonne la pureté du clergé. C'est surtout à cause de la Messe que le prêtre doit être parfaitement chaste, et c'est pas la Messe qu'il peut l'être.

A la même objection se rattache ce que l'on dit de l'immoralité du célibat. Le célibat, étant impossible, devient une source de désordres de toute nature... Mais, s'il en était ainsi, comment expliquer que l'Église, qui autant que qui que ce soit a souci de la gloire de Dieu et de l'honneur de son clergé, maintienne si persévéramment sur ce point sa législation traditionnelle ? Mais nos ennemis accumulent en un

effrayant raccourci tous les scandales qui ont désolé l'Église au cours des siècles, et là-devant on crie à la Babylone, à la grande prostituée ! ...

Même sur ce clergé de l'Ancien Régime, tant décrié, M. de la Gorce, après enquête consciencieuse, rend ce verdict que «parmi eux le libertinage de l'esprit, la dépravation des mœurs sont à l'état d'infime exception. Qu'on compulse les documents contemporains, et l'on s'assurera que les noms cités avec flétrissure sont toujours les mêmes. Ils reviennent comme ces figurants de théâtre qui, à force de passer sur la scène, finissent par graver l'impression d'une foule.»

Et, à ceux qui ne savent pas garder leur vœu, le mariage sera-t-il un remède ? S'ils n'ont pas gardé la fidélité vouée à Dieu, l'eussent-ils gardée à une épouse ? Même Luther, en 1519, deux ans après l'affichage des thèses de 1517, mais avant la consommation pourtant de sa rupture avec l'Église, Luther écrivait : «Facilius continet, qui viduus aut virgo est, separatus a sexu, quam copulatus cum sexu, qui concupiscentiae aliquid cedit. — Il est plus facilement continent celui qui est veuf ou vierge, que celui qui accomplit l'union charnelle et cède en quoi que ce soit à la concupiscence.» (Dans son pamphlet : Contra malignum Johannis Eccii iudicium, cité dans Denifle, I, p 251). Peu après, il se mariait, et engageait tous les prêtres, moines et nonnes à en faire autant, pour échapper aux tentations. Mais ils n'échappèrent à rien du tout, comme il l'écrivit en 1536 : «Sola libido nullo remedio potest curari, ne quidem conjugio. Major enim pars conjugatorum vivit in adulteriis. — La passion seule ne peut trouver aucun remède, même par le mariage. La plus grande partie des mariés vit dans l'adultère.»

Au fond, toutes ces rengaines qu'on nous objecte, ne pèsent guère, même aux yeux de ceux qui les formulent. Et, pour nous, il n'y a qu'une chose qui compte : la volonté de Dieu, manifestée par son Église, et la grâce de Jésus-Christ. Ici comme partout il faut redire le mot de Tertullien : «Omnium difficultatum solutio Christus — Le Christ est la solution de toute difficulté.»

Notre Seigneur, dont nous ne séparons jamais sa sainte Mère, est l'âme de cette grave discipline C'est Lui, sa doctrine, son exemple, qui, dès l'aurore du christianisme, fit lever au fond des cœurs, surtout des cœurs sacerdotaux, l'ambition d'une pureté infiniment délicate; c'est Lui, présent dans la Sainte Eucharistie, qui demande à ses prêtres de se réserver virginalement pour lui seul; et c'est Lui, par sa grâce, qui leur rend ce sacrifice possible et aimable. Le prêtre doit être un autre Christ; or, le Christ fut vierge et victime, parce qu'il aima : le prêtre sera donc chaste, pour l'amour et la vertu du Christ.»

(Controverses N° 72 mars 1994)

Abonnements

Ecclésiastique : Fr 15.-

Normal : Fr. 30.-

Soutien : Fr. 40.- et plus